

6 octobre 2023

INFO-ROUGEMONT

Les **WEEK-ENDS GOURMANDS**
de Rougemont

TOUS LES WEEK-ENDS DU
9 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE 2023
autocueillette • animation • dégustation
• produits du terroir • et plus encore...



TOURISME
ROUGEMONT

Action de Grâces

Le bureau municipal sera fermé
le lundi 9 octobre 2023



COLLECTE DE BRANCHES

Automne 2023



OCTOBRE						
	D	L	M	M	J	V S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				



Inscription par Internet obligatoire*
avant le 19 octobre 2023
à midi (12 h).

*Inscription
sur appel
au besoin

www.mrcrouville.qc.ca/info-collectes

infocollectes@mrcrouville.qc.ca
450 693-2ECO (2326)
1 833 693-2ECO (2326)



Pour nous joindre: 450.469.3790
info@rougemont.ca www.rougemont.ca

Journal municipal Octobre 2023

Le journal municipal du mois d'octobre
est maintenant disponible! Vous pouvez le
consulter en cliquant sur l'image. De plus, il
vous parviendra par la poste au courant de
la semaine prochaine!



INFO-ROUGEMONT



Offre d'emploi Pompiers, pompières Temps Partiel

Le Service de Sécurité Incendie de la Municipalité de Rougemont recherche des candidat(es) désirant devenir pompier(e) à temps partiel.

Pré-requis :

- Avoir au moins 18 ans;
- Posséder un permis valide de minimum classe 5 (Classe 1 – 2 – 3 ou 4A un atout);
- Être résident de Rougemont. (Travailler à Rougemont ou à proximité, un atout);
- Avoir l'esprit d'équipe;
- Aimer faire du bénévolat à l'occasion;
- Être en bonne condition physique;
- Être prêt à suivre de la formation.
- Ne pas être déjà embauché à titre de pompier dans une autre ville ou municipalité

Pour soumettre vos candidatures, veuillez remplir un formulaire en vous présentant à l'hôtel de ville situé au 61 chemin de Marieville ou le télécharger en ligne sur le site de la municipalité : www.rougemont.ca dans la section Service des incendies.

*** *Veuillez svp inclure votre curriculum vitae à votre formulaire.***

- Les candidatures reçues après le 03 NOVEMBRE 2023 ne seront pas retenues
- Des entrevues de sélection seront effectuées à partir de décembre 2023.
- Les candidats sélectionnés auront une période de probation d'une durée d'un an
- La formation nécessaire sera offerte aux frais de la Municipalité.

NOTE :

Afin de nous permettre de mettre à jour les candidatures reçues en 2023, veuillez remplir un nouveau formulaire si le poste vous intéresse toujours.

Accédez au formulaire à inclure avec votre candidature ICI